Le complot communiste «contre la République»

Des perquisitions chez les communistes de Lille, d'Hellemmes, d'Halluin.

Par ordre de M. Bornay, Procureur de la République à Lille, agissait en vertu d'ordres venus de Paris, des perquisitions d'assez vaste envergure ont été effectuées hier à Lille, chez un grand nombre de militants communistes, résidant surtout du côté de Fives. On perquisitionna aussi à HELLEMMES et à HALLUIN.

Ces opérations policières furent menées par MM. Hénaut, juge d'instruction au parquet de Lille, Rosset et Verdier, commissaires spéciaux à la Préfecture du Nord, service de surveillance politique et par un inspecteur parisien. Ces Messieurs étaient assistés en ce qui concerne Lille d'un certain nombre d'agents de sûreté de la police locale, MM. Marc et Leleu, des services de la police spéciale, assistaient également à ces opérations.

D'après les quelques renseignements que nous avons pu obtenir d'une police très discrète, il ne semble pas que ces opérations policières aient produit de très grands résultats.

« Des documents, nous a-t-on dit, furent saisis ».

Il s'agit de tracts antimilitaristes, de numéros du journal l' « Avent-Garde », de cartes du parti communistes, d'ordres généraux pour la journée du 1er août.

Espionnage économique

Mais à côté de ces tracts les policiers Rosset et Verdier ont pu mettre la main sur un fichier établi par le parti communiste pour fournir à l'étranger des renseignements économiques sur l'industrie du Nord de la France.

Ce document établirait, paraît-il, la preuve qu'une sorte d'espionnage économique existerait dans notre région.

Des communistes furent appréhendés

Environ 18 à 20 communistes avaient été appréhendés chez eux pendant la matinée. Ils furent relachés, seuf deux qui furent conduits à la Préfecture du Nord et interrogés longuement. « Ces deux communistes, nous a dit M. Rosset, furent laissés en liberté ».

Au cours de l'après-midi, MM. Bornay et Hénaut avaient examiné les documents saisis.

A PARIS

A Paris, les communistes inculpés ayant refusé de se rendre à la convocation de M. Peyre, juge d'instruction, ce dernier a commencé l'ouverture des scellés hors la présence des inculpés, comme la loi lui en donne le pouvoir. D'autre part, M. Bénon, juge d'instruction, a fait subir l'interrogatoire d'identité à M. Doquin de Saint-Preux, gérant de l' « Humanité » et l'a inculpé de propagande révolutionnaire dans un but de propagande anarchiste ; l'inculpé a déclaré ne répondre qu'en présence de ses avocats : MM. Vaillant-Couturier et Willard.

D'autre part, les inculpés du complot arrêtés dimanche à Villeneuve-Saint-Georges et ceux arrêtés à Paris et incarcérés à la santé, ainsi que les femmes incarcérées à Saint-Lazare et les jeunes détenus de la Petite Roquette, ont adressé au Garde des Sceaux une protestation. Dans cette protestation, ils contestent que l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat n'ayant pour but que de détruire les organisations ouvrières du Parti communiste et de la C. G. T. U., ils protestent contre leur maintien en prison et déclarent qu'ils refuseront de répondre au juge d'instruction.

A LYON

Le service de la sûreté et les commissaires de la ville de Lyon ont procédé hier matin, à la première heure, à une vaste opération d'ensemble, dans les milieux communistes de l'agglomération lyonnaise, en vertu d'une commission rogatoire de M. Peyre. Des perquisitions ont été opérées, de très nombreux documents, brochures, tracts et journaux, ayant trait à la preparaton de la journée révolutionnaire du 1er août, ont été saisis et mis sous scellés.

Des perquisitions semblables et également fructueuses ont eu lieu à Bourges.

Une protestation de la C. G. T.

Le « Peuple » publie l'appel suivant :

« **La Confédération Générale du Travail, qui n'a cessé et ne cessera de s'opposer résolument à l'action de désorganisation ouvriere et de démagogie menée par le Parti Communiste, considère qu'elle a le devoir de s'élever contre la réédition des méthodes gouvernementales de répression qui, en s'abritant derrière de prétendus complots contre la sûreté de l'Etat, risquent de détériorer une atmosphère de réaction sociale.** Par cette protestation unique, inspirée par le souci de la défense des droits et des libertés acquis, conditions essentieles de tous progrès social, la Confédération Générale du Travail exprime ainsi la pensée des organisations confédérées qui, sans mot d'ordre de leur libre initiative, ont refusé de s'associer à la manifestation d'origine et de but politique du 1er août.

Une fusillade, des tués, en Serbie

On mande de Zagreb : La police avait été avisée que les communistes devaient tenir une réunion dans une maison située au lieu dit Samobor, à une trentaine de kilomètres de Zabreg, a fait cerner la maison pendant la nuit. **Les communistes ayant tiré des coups de revolver, les agents ont riposté.**

Au cours de la fusillade, trois communistes ont été tués et un agent a été légèrement blessé.

L. police a arrêté une femme qui se trouvait dans la maison, le propriétaire de l'immeubel et le tenancier d'un café situé au rez-de-chaussée. De nombreux documents ont été saisis.

Une solution favorable du conflit sino-russe

Le département d'Etat américain a été informé que la Chine reconnaissait les intérêts russes dans le chmin de fer de l'Est chinois et qu'elle n'aurait pas l'intention de confisquer la ligne. Ces indications, quoique ne provenant pas directement du gouvernement chinois, émanent de source autorisée.

En même temps, le département d'Etat a annoncé qu'il était avisé que des négociations directes seraient engagées entre la Chine et la Russie.

Le drame de Lesquin

La meurtrière a été mise en liberté provisoire

Nous avons relaté, il y a quelques jours, le drame survenu à Lesquin, au cours duquel une femme, mère de six enfants, avait tué d'un coup de revolver son mari qui la brutalisait. — A la demande de son défenseur, Me Paul Thellier, la meurtrière, Estelle Evraer, femme Lainé, a été mise en liberté provisoire.

Le parricide d'Hérin

L'amie de l'assassin présumé a été arrêtée à Dunkerque sous l'inculpation de complicité

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'assassinat des époux Degieeve, cultivateur à Hérin et l'arrestation de leur fils sous l'inculpation de parricide.

Degiaeve fils protesta de son innocence, mais des présomptions assez sérieuses furent relevées contre lui, toutefois un doute persistait.

De son côté l'amie de Degieeve fils, Lucienne Hollart dit « Lulu » laissée en liberté ne cessa de proclamer l'innocence de son compagnon.

Or, sur réquisition de M. le Procureur de la République, un mandat a été décerné par M. le juge d'instruction Dejean De La Batie et Lucienne Hollard vient d'être arrêtée à Dunkerque sous l'inculpation de complicité.

Une scierie détruite par un incendie à Coudekerque-Branche

Il y a 200.000 francs de dégâts

Un incendie a détruit, hier, vers 2 heures du matin, la scierie de MM. Lalouttry, Fauqueur, Deswarte et Ryckeboer, à Coudekerque-Branche.

On n'a su jusqu'ici à quoi attribuer ce sinistre mais l'on pense généralement qu'il dut être causé par un court-circuit.

Dès que l'alarme fut donnée par les voisins, on alla réveiller M. Ryckeboer, l'un des patrons de la scierie qui habite à côté et qui, avant que le sinistre eût atteint le bureau, put sauver les livres et les archives.

Les pompiers de Coudekerque-Branche arrivèrent alors sur les lieux et déversèrent des torrents d'eau sur le brasier. Ce n'est qu'à huit heures du matin qu'on put se rendre maître du sinistre. Tout est d'ailleurs détruit. Il ne reste plus des établissements que des bois calcinés et les fers tordus des machines.

Les dégâts s'élèvent à environ 200.000 francs et sont couverts par l'asurance.

Les obsèques à Hazebrouck de M. Gustave Desmons

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. le docteur Gustave Desmons, dont l'activité était restée multiple jusqu'à un âge avancé, succombat subitement mardi dernier à Hazebrouck où il s'était retiré au milieu des siens. Médecin principal en retraite, délégué cantonal, président de la Ligue Républicaine démocratique et sociale de Bailleul, sa ville natale, président d'honneur de la section d'Hazebrouck de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Gustave Desmons fut, avant guerre, quelques années rédacteur en chef du « Réveil du Nord ». Notre journal était représenté aux funérailles par M. Lucien Le Masson, rédecteur en chef, lequel, au nom de notre Directeur, M. Guillaume, absent de notre région, renouvela à la famille de notre ancien collaborateur et ami ses sentiments de condoléances et de vive sympathie.

Dès 14 h. 30, de nombreux amis venaient saluer la dépouille du regretté docteur Desmons qui reposait dans le vestibule de sa demeure, 23, rue Wareln, transformé en chambre mortuaire. Le cercueil disparaissait sous un drap noir recouvert de gerbes de fleurs. Sur un coussin étaient épinglées les multiples décorations du défunt, dont la rosette d'officier de la Légion d'honneur. En attendant que le cortège funèbre se mit en marche de nombreuses délégations se groupaient sur la chaussée dans l'ordre suivant : les délégations de Bailleul avec fleurs et plaque de marbre, denier des écoles laïques et groupes d'anciens élèves, section de la Ligue des Droits de l'Homme et délégués cantonaux d'Hazebrouck. Une délégation du « Réveil du Nord » avec une magnifique couronne avait pris place dans l'imposant défilé de témoignages de reconnaissance qui précédait le corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Lucien Le Foyer, ancien député, Maire de la Grande Loge de France ; Velentin, maire de Dunkerque ; Wnydin, Théophile Caron inspecteur primaire, représentant la Ligue des Droits de l'Homme d'Hazebrouck ; Maurice Monier, Malbranque, Hoguet, adjoint au maire d'Hazebrouck et Napoléon Delplenque, de Doual.

M. Bernard Wellhof, ami personnel du défunt et M. Gaston Moithy, ancien adjoint au maire de Lille, s'étaient joints aux membres de la famille.

BREVET SUPERIEUR
ANNÉE SCOLAIRE 1928-1929
1re Partie . Dix-neuf élèves reçus
2e Partie : Onze élèves reçus
3e Partie : Neuf élèves reçus définitivement
PREPARATION EN DEUX ANS
Pensionnat PINCHART Haubourdin

On remarquait aux premiers rangs de la nombreuse assistance, MM. Deblerre, sénateur du Nord ; Heckel, maire d'Hazebrouck, entouré de ses adjoints et des membres du conseil municipal ; Tête, ancien percepteur à Hondschoote ; L. Le Masson, rédacteur en chef du « Réveil du Nord » ; Charlon, maire d'Hénin-Liétard ; Louis Louis, maire d'Hasnon ; le commandant Crombez, des sapeurs-pompiers de Lille ; Valentin Bresle, Wicart et de nombreuses personalités politiques et de l'enseignement.

Le cortège s'achemina lentement par la ville au milieu d'une foule recueillie. Au cimetière des discours furent prononcés par MM. Wuydin, au nom des amitiés fidèles que Gustave Desmons avait laissées à Bailleul ; Hoguet, au nom des délégués cantonaux, des amicales laïques et de la Ligue des Droits de l'Homme d'Hazebrouck ; Valentin, au nom des groupements de défense laïque de l'arrondissement de Dunkerque ; Malbranque, au nom de la Loge « La Fidélité » de Lille ; Maurice Monter, au nom du suprême Conseil du Rite Ecossais et M. Lucien Le Foyer, au nom de la Grande Loge de France.

Un ballon, parti de Bailleul pendant la nuit a atterri hier, au Tréport

Vendredi matin, à trois heures et demie, un ballon de 480 mètres cubes s'est élevé du terre-plein situé près de l'Usine à Gaz, route de Méteren. Il était piloté par M. Liénart, malteur à Béthune, qui désirait obtenir son brevet de nuit. Les opérations de gonflement et de départ furent dirigées par M. Debruycker. L'aérostat est parti sans incident en direction du Tréport, où il a atterri, hier samedi, à cinq heures du matin, sur la plage.

Un officier a été reconnu responsable du naufrage du sous-marin anglais

Un conseil de guerre a été tenu à Portsmouth, pour procéder à une enquête sur la collision qui s'est produite le 9 juillet, au large de Fishguard, entre les sous-marins « H-47 » et « L-12 », ce qui entraina vingt-trois morts. Treize officiers ont été appelés en qualité de témoins.

Le lieutenant Keen, l'officier de quart sur le pont du « L-12 » au moment de l'accident, a comparu devant le conseil, sous la triple accusation de n'avoir pas pris toutes les mesures nécessaires pour éviter le « H-47 » ; de n'avoir donné aucun avertissement de changement de direction du « L-12 » et de n'avoir pas avisé le commandant du « L-12 » que le « H-47 » s'efforçait de traverser la route du « L-12 ».

Le lieutenant Keen, reconnu coupable, a été condamné à être relevé de ses fonctions à bord du « L-12 » et à recevoir un blâme sévère.

L'ARRIVEE A PARIS DE FRANCE AU MAROC

M. Lucien Saint, résident général de France, au Maroc, est arrivé ce matin à Paris, accompagné du général Nogues, chef de son cabinet militaire.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Villé, de 10 à 13 heures.

Fête des fabricants.

Pelote Balle. — A 9 heures, Boulevard Gambetta, derrière le monument aux morts, demi-finale du championnat de France : Wandignies contre Roubaix (Meunier).

Tir régional. — De 9 heures à midi, concours mensuel.

Colombophilie. — « La Concorde », Chartres et Clermont ; « Le Progrès » Chartres et Clermont. « Débitants Réunis », Clermont.

Pharmaciens de garde. — Pour le dimanche 28 : MM. Vigier, 65, rue Jules-Guesde ; Gravelines, 100, rue du Grand-Chemin. — Pour lundi 29 : MM. Magrou, 32, rue Neuve ; Nolent, 92, rue de Tourcoing.

Imprimerie Albert CHEVALIER
28, rue Emile Desmel, Lille. Tél. 75 29
Livraison repide — Travail soigné

LA FETE DES FABRICANTS

La fête des Fabricants est une coutume qui existe dans notre grande ville depuis très longtemps déjà.

Cette fête fut instituée pour commémorer le 15 novembre 1469, date à laquelle Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, à la demande du seigneur du pays, Pierre de Roubaix, donna aux Roubaisiens l'autorisation de fabriquer licitement « trippes et draps de toutes laines ».

Elle avait lieu en l'honneur des fabricants de draps et des trippiers (ce qui exprimait, à cette époque, fabricants de velours composé de laine et de chanvre). Elle était marquée, chaque année, par une « franche loire ».

Malheureusement, cette « franche loire » disparut peu à peu, et, actuellement, la fête des fabricants n'est marquée d'aucune réjouissance publique.

Elle dure deux jours et beaucoup de Roubaisiens profitent de ce court repos pour se diriger vers la mer ou la campagne.

Depuis quelques années, la date en est fixée de manière à la faire coïncider avec la Saint-Christophe, c'est-à-dire le loire de Tourcoing qui bat son plein depuis hier soir.

De nos jours, cette fête est principalement marquée par la célébration de nombreux mariages. En effet, hier encore, M. H. Thérin, adjoint au maire, a procédé à l'union de 31 jeunes couples.

Comme l'on peut s'en rendre compte, la Fête des Fabricants n'est pas disparue, mais se présente sous un autre aspect. Tout change, tout se modifie, mais la tradition demeure.

A LA MAISON DORÉE
32 Place Nouvelle Ouverture
Ses Robes, Ses Manteaux

DISTRIBUTION SOLENNELLE des PRIX AUX ELEVES DES ECOLES PRATIQUES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Hier, à 15 heures, la salle du Théâtre-Hippodrome était en fête : c'était la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie pour jeunes filles et aux élèves de l'Institut Turgot.

Ces manifestations ont un charmant caractère et, par certains côtés sont infiniment touchantes. Elles ont aussi une valeur d'enseignement par la démonstration, combien abondante, des efforts réalisés pour meubler les générations qui viennent. Ce sera, tout à l'heure, une des idées que, dans son discours, M. le docteur Dupré, adjoint au Maire, développera abondamment.

Joyeux et beau spectacle, en vérité, que celui offert à nos yeux. Promesse faite à nos inquiétudes que le flambeau ne s'éteint pas et que de jeunes mains, riches de savoir et d'enthousiasme le saisiront, avec ardeur pour l'approcher sans cesse « du sommet du mont » où le héros d'Homère cherchait le bois de sa lance.

Une section de la Grande Harmonie prêtait son joyeux concours à cette manifestation. Et, ma foi, un gai refrain venait à point, souvent, pour briser la nervosité des jeunes élèves, impatients d'une cérémonie un peu longue.

M. le docteur Dupré la préside. A ses côtés, MM. Dorenlot, inspecteur de l'Enseignement primaire, des membres de la Commission cantonale, du Comité de Perfectionnement des deux Ecoles ; du Conseil municipal. Mlle Tarescol, directrice de l'Ecole Pratique de jeunes filles ; M. Turotte, directeur de l'Institut Turgot ; le corps professoral des deux établissements d'éducation.

M. le docteur Dupré, rendit d'abord un hommage aux directeurs, à M. Turotte qui donne la pleine mesure de sa haute valeur. à Turgot ; à Mlle Teracol, qui nous arrive de Brest, précédé d'une grande réputation, qui y a accompli une œuvre féconde, et qui fera de même ici.

Il démontra ensuite, avec chaleur et conviction, combien l'inspiration avait été heureuse de restituer, à l'enseignement lechnique, tout son sens. Enseignement postif, dit-il, qui donne aux pays où il est très développé leur plus grande force en assurent la prospérité de leur situation économique. Non seulement il sera apte à solutionner la crise de l'apprentissage, mais contrairement à ce qu'on peut croire, il permet, par sa souplesse, le généroslté et la diversité de son programme, les spécialisations qui portent, ceux qui en sont dignes, aux plus hautes destinées.

Et ce furent ensuite deux chœurs délicieux, interprétés par les voix émouvanies des jeunes filles et un ballet rythmé plein de grâce et de fraîcheur. On procéda ensuite, au milieu d'un charmant vacarme, à la distribution des prix.

AUTOMOBILISTES

Les nombreux Lillois et Dunkerquois de la Région, membres du Bicycle et Automobile-Club Dunkerquois, fondé en 1887, apprendront avec plaisir que cette ancienne et féconde société sportive a ouvert à Lille un « bureau anoexe » chargé de délivrer immédiatement les pièces nécessaires pour le libre passage en Belgique et au Luxembourg de ses adhérents bicyclistes, motocyclistes et automobilistes, présents et futurs.

L'un de ses membres, M. Fernand TOULOUSE, 13, rue des Fossés, à LILLE, a accepté la direction de ce bureau et représentera à Lille le Bicycle et Automobile-Club Dunkerquois.

Nul doute que celui-ci n'obtienne dans notre région le même succès qu'à Dunkerque.

La cotisation reste lixée à 25 francs, avec droit d'entrée unique de 10 francs.

LE FEU DANS UNE USINE

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h. 30, les pompiers étaient avertis qu'un incendie venait de se déclarer chez MM. Hanart Frères, Molte et Marquette Réunis », filateurs de laines cardées, 163, Boulevard d'Armentières.

Les pompiers se rendirent sur les lieux avec leur célérité habituelle et attaquèrent résolument, au moyen de deux lances, le feu qui s'était déclaré dans une ancienne salle de machine actuellement inutilisée. Une partie de la toiture était déjà détruite et après une heure d'efforts, tout danger était enfin écarté. Néanmoins, pour parer à toute éventualité, un service de surveillance est resté sur les lieux jusque 8 heures, samedi matin.

Les dégâts se montant à 10.000 francs sont couverts par diverses compagnies d'assurances.

Cet incendie n'entraînera pas de chômage dans l'usine.

On suppose que le feu a dû couver pendant quelques temps et s'est subitement déclaré en pleine nuit. En effet, dans le courant de la journée de vendredi, des ouvriers chaudronniers avaient travaillé, avec un chalumeau, sur la toiture du bâtiment sinistré.

INFRACTION A UN ARRETE D'EXPULSION ET GRIVELERIE

Hier, vers 19 heures, un individu se présentait au café Pauwels, place de la Gare, 14 et se faisait servir deux consommations. Au moment de régler ses dépenses, il prit la clef des champs, poursuivi par le caletier. Un agent de police qui passait à proximité parvint à l'arrêter. Conduit au poste de police du 1er arrondissement, il déclara se nommer Hoffmann Alador, 39 ans, sujet hongrois, domicilié à Mouscron et expulsé du territoire français.

Il a été dirigé sur Lille et écroué à la maison d'arrêt.

COLLISION DE CYCLISTES

Hier, vers 12 h. 05, une collision s'est produite à l'angle des rues de l'Alma et Saint-Vinvent-de-Paul entre les cyclistes Denis Jean, 22 ans, ajusteur, demeurant à Mouvaux, 12, rue Galéni Disvinin Albert, 15 ans, tisserand, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, à Roubaix. Aucun des cyclistes ne fut blessé. Tout se borne à des dégâts matériels insignifiants.

CAPTURE D'UN CHIEN HARGNEUX

Hier, vers 20 h. 10, rue Eugène Motte, une jeune enfant Hélène Doutreligne, âgée de huit ans, demeurant chez ses parents n° 6, même rue, a été mordue à la main par un chien errant.

L'animal a été capturé et, n'ayant pas de propriétaire connu, a été mis en fourrière à l'abattoir.

CHORALE DU FONTENOY

(Siège 75, rue Archimède)

La Chorale du Fontenoy, nouvellement reconstituée, qui compte à ce jour 35 membres, fera le lundi de la Fête des Fabricants, à l'occasion de la Braderie du quartier, sa première sortie qui aura pour but de remercier ses membres bienfaiteurs.

Voulant encourager ce groupement, la Fanfare du Comité officiel, a tenu à prêter son concours.

Les membres de la Chorale sont priés d'être exacts au rendez-vous, qui est fixé à 10 heures précises, au siège.

L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLERE

Les nommés C... François, 27 ans, manœuvre, demeurant, rue de Lannoy, à Roubaix et A... Augustin, 2 4ans, mineur à Sailleumines, s'étaient, au cours de la journée d'hier, copieusement saoûlés. Se trouvant, vers 16 h. 45, ils se prirent de querelle pour un motif futile.

Procès-verbal pour ivresse a été rédigé à leur charge.

DEFAUT D'APPAREIL SONORE

Procès-verbal a été rédigé à la charge de M., Charles, 2 ans, garçon boucher, demeurant rue de Blanchemaille, qui circulait rue Saint-Vincent-de-Paul, sur une bicyclette dépourvue d'appareil sonore.

Phonographes

J. BARDIAUX, seule maison, 58, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.

LUTHERIE-JAZZ-BAND-PIANO
Facilités de paiement. — Téléphone 37-75
ROUBAIX — MAISON DE CONFIANCE

DU CALME S.V.P.

Au cours de la nuit dernière, vers 23 h. 45, des cris troublaient le calme de la rue des Longues Haies. C'était les nommés D., Abel, 22 ans, manœuvre, demeurant rue des Longues Haies et H... Henri, 47 ans, cabaretier, même rue, qui se querellaient au point que la police dut intervenir pour ramener le calme. Ils furent gratifiés, tous deux, d'un procès-verbal pour tapage nocturne.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, êtes-vous mieux de face ou de profil ? **MAMAN LOUISE** vous le révélera en moins de temps que vous ne mettrez à lire cette informetion. Grâce au formidable appareil installé à sa succursale : **98, rue de Lannoy,** vous aurez la faculté de changer 6 fois de pose devant l'objectif et quelques secondes après, vous serez en possession d'une bande comportant 6 photos différentes.

A titre de publicité, ces 6 photographies vous seront offertes par **MAMAN LOUISE,** pour le prix spécial de cinq francs. Aujourd'hui dimanche, l'appareil sera en service jusqu'à 14 heures.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Distribution des diplômes des examens d'avril 1929

Le Cercle sténographique Roubaisien vient de recevoir les diplômes des examens de sténographie et de dactylographie de la session d'avril. En raison de la période des fêtes et des vacances, rendant impossible le distribution solennelle, les intéressés sont invités à les retirer ; tous les matins, de 9 h. à 13 h., chez Mlle E. Leveugle trésorière générale du C.S.R., 2 bis, rue Saint-Vincent-de-Peul, du 27 juillet au 3 août prochain.

FUNERAILLES CIVILES

On annonce le décès de M. Silkelinck Joseph, garçon brasseur, survenu à son domicile le 27 juillet.

Ses funérailles civiles auront lieu lundi 29 juillet à 15 heures. Assemblée à la maison mortuaire, rue Voltaire, cour du Vieux-Beauchêne, 15.

AVIS

A l'occasion des fêtes, la Société Coopérative
Union de Roubaix - Tourcoing
35, Rue Meyerbeer, à ROUBAIX
offre à se nombreuse clientèle pour le prix de
50 FRANCS, un très joli assortiment de
12 BOUTEILLES VINS DE BORDEAUX, BOURGOGNE ET MOUSSEUX

Sociétés et comités

COMITE OFFICIEL DES FETES DU FONTENOY. — Lors de sa dernière réunion, ayant eu lieu au siège, 127, rue du Fontenoy, le Comité a procédé à au renouvellement de son bureau. Ont été élus à l'unanimité : MM. J. Dhondt, Président ; C. Eggermont, Vice-Président ; F. Maupin, Secrétaire général ; F. Desrumeaux, Trésorier général ; H. Terryn, Secrétaire-adjoint ; F. Beuque, Trésorier-adjoint ; A. Combiez, Chef matériel ; F. Liétar, F. Declercq, H. Balot, Pierre Dubuisson, Louis Jacques, Edouard Dhondt, J.-B. Coussaert, Commissaires.

A l'occasion de la Grande Braderie annuelle du Fontenoy le lundi 29 juillet, la Fanfare du Comité fera une sortie dans le quartier de 10 à 12 h. et sera accompagnée de la Chorale du Fontenoy, nouvellement reconstituée, nul doute que le public roubaisien lui fera un chaleureux accueil pour cette première sortie.

Le matin dans tout le quartier, Réveil en fanfare par une clique de tambours et clairons.

ARTISANAT FRANÇAIS. — A l'occasion de la fête des fabricants, il n'y aura pas de permanence aujourd'hui dimanche. Mercredi de 19 h. à 20 h., permanence. Réunion de la Commission le dimanche 28 juillet à 13 h. 30 place de Croix, pour le concours de ballons de Wasquehal.

FEDERATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui de 10 h. à midi, service de secrétariat et de trésorerie au siège, 196, rue de la Gare. Remise des livrets de dotation et inscriptions des membres en vue de l'application des Assurances sociales.

ETAT CIVIL

Naissances. — Thérèse Dubar, rue Paul-Wante, m. Fournier, 5 ; Rolande Delplanque, rue et cité Tunis, 7 ; Achille Nisse, 45, rue Marceau ; Lydie Demen, rue de la Ruche, 5 ; Thérèse Tierny, 4, rue du Nord ; Jacques Vanyper, de Wattrelos, né Hôpital ; Suzette Verhaeghe, 9, rue Heilmann ; Yvon Desvenain, rue J.-Dérégnaucourt, 4 ; René Lamiral rue des Longues-Haies, 254.

Publications : Pierre Cauchy, empl. rue de la Concorde, 23, et Marcelle Millet, institutrice, 86, rue d'Italie. — Georges Crévecœur, boucher, boul. de Stransbourg, 35, et Michelle Leignel, s. pr., à Bully-les-Mines. — Michel Kurzawa, manœuvre, à Wattrelos, et Marthe Biady, soigneuse, à Wattrelos.

Décès. — Marie Axche, veuve Malfait, s. p., 66 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Jacques Dupuich, 7 ans, rue Paul-Wante, c. Fournier, 13 ; Gydé Georges, 4 mois, rue Linné, 4 ; Marthe Ferret 1 an, r. de l'Epeule, c. St-Joseph, 7 ; Anrélie Grignollo, veuve Willaert, 78 ans, rue Jules-Guesde, 194, c. Calonne, 5.

WATTRELOS

Le Dimanche à Wattrelos

Pharmacien de garde. — Toute la journée, M. Denima, rue Carnot 1 (Centre)

A l'Hôtel de Ville. — A 10 h. remise officielle de Médailles d'Honneur du Travail.

Anniversaire. — 125e anniversaire de la Société d'Archers de chez David au St-Liévin. Fête. Banquet et fête de famille.

Ducasse. — Ducasse annuelle de la Vieille Place, concerts, jeux, fête foraine, etc.

Réunion. — Amicale laïque du Crétinier ; à 9 h. 30, réunion mensuelle et jeu de dés.

Jeux. — Chez Courcier, 19, rue Jean-Jaurès, grand jeu de dés dimanche et lundi au profit de la Fédération des Amicales Laïques.

UN INCENDIE. — Samedi vers 17 h. un incendie s'est déclaré dans un baraquement situé rue Monge, derrière une maison.

Les pompiers de Roubaix qui sont intervenus ont maîtrisé le feu après une demi heure de travail.

Le baraquement est totalement détruit, mais une malle qui se trouvait à l'intérieur et contenant des effets a pu être sauvée. Il ny aura pour environ 12.000 fr. de dégâts.

Le service d'ordre était assuré par M. Brun, Commissaire de police.

SUCCES SCOLAIRES. — Nous sommes heureux d'annoncer les récents succès scolaires d'un Wattrelosien, M. Maurice Delannoy, qui a obtenu : 1er prix de composition décorative et industrielle (3e division), et une plaquette d'argent, offerte par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, à l'Ecole Nationale des Arts, à Roubaix ; le 1er prix de mise en carte au Beaux-Arts de Tourcoing, et le 1er prix, avec médaille de vermeil, pour cours de tissus ameublement.

ECHO DE LA FETE NATIONALE. — Mlle Jeanne Vanbelle, demeurant rue du Fort, 52, à Roubaix, a versé à l'économat des hospices, en faveur des hospitalisés, la somme de 60 francs, montant du 1er prix d'honneur qu'elle a obtenu au concours de chant organisé à Wattrelos à l'occasion de la Fête Nationale.

CŒCILIA DU CRÉTINIER. — A l'occasion du 125e Anniversaire de la Société des Archers « L'Ancienne Broche de Fer », la Chorale se rendra lundi soir pour donner une sérénade au café David à Saint-Liévin.

A cet effet, les sociétaires sont invités à se trouver lundi soir au siège, Café Deroo à 8 h. 30 précises.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Demain lundi, réunion de tous les musiciens, à 9 h. 15 du matin, chez M. Florimond Vreck, rue de la Baillerie, en tenue et petit pupitre, pour assister au jubilé des époux Bonte-Lepoutre.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Marie-José Bauwin, rue du Sapin-Vert, 5. — Michel D'Huist, rue Saint-Vincent-de-Paul, maisons Delcroix, 11.

Publication. — Pierre Vantieghem, chauffeur d'auto, rue Boileldieu, 4, et Zoé Debouvrie, cuisinière, rue Bouvines, 13, à Roubaix.

CROIX

LES COLONIES SCOLAIRES DE VACANCES

La période des vacances est enfin arrivée, temps heureux et attendu avec impatience et nervosité par nos petits écoliers tant riches que pauvres. Pour les premiers, c'est le rendez-vous à la maison de campagne ou la villa au bord de la mer, mais pour les petits pauvres, c'est autre chose : pendant que le père et la mère sont à l'usine, les enfants vont connaître les longues heures de monotonie à la maison ; s'ils se risquent sur la rue, ils auront à compter avec les aléas d'une communication intense : cars, autos, chariots, ou s'ils désertent les alentours de la maison paternelle ils s'exposeront à vagabonder, à marauder, à se faire toute chose contraire aux lois de la morale.

Après dix mois d'études et de grandes tension nerveuse sur les bancs de l'école, il faut aux écoliers écoliers une période de repos intellectuel, accompagnée de distractions saines, au grand air et au soleil, afin d'améliorer leur santé ébranlé et de faire de tous ces écoliers fatigués et anémiés des adultes vigoureux et forts, qui avec une âme saine dans un corps sain reprendront avec une ardeur leurs études en octobre prochain.

La Municipalité socialiste de Croix, si à la recherche du mieu-être des faibles a compris cette chose et pour peu que les enfants des travailleurs ne trainent pas le rue pendent deux mois a-elle créé l'année passée des colonies de vacances qui ont fonctionné pendant un mois. Ces colonies habilement et scrupuleusement dirigées par des maîtres zélés ont donné de beaux résultats : les enfants ont grossi, ils ont abandonné leur mine anémiée et sont rentrés en classe en octobre, avec de bonnes dispositions intellectuelles et morales.

Cette année la colonie fonctionnera de nouveau, l'inscription des petits colons est passée de 100 en 1928 à 600 en 1929 ; une nourriture saine et abandante leur sera accordée et les distractions au grand air et au soleil egrémentées de mouvements d'éducation physique ne leur feront pas défaut. Les colonies fonctionneront du 16 août au 16 septembre.

M. le maire de Croix prie les parents de venir se rendre compte par eux-mêmes de l'alimentation substantielle particulièrement soignée et rationnellement dosée qui sera servie aux petits colons.

AU FAMILIA. — 1 grand succès et **ERREUR JUDICIAIRE,** avec le chien **Rin-Tin-Tin.**

ETAT CIVIL. — **Décès :** Boesuyt Sidonie, 75 ans, s.p. épouse Delbarre, rue Kléber 70.

WASQUEHAL

LES FETES DE BIENFAISANCE DU QUARTIER DES VILLAS. — Ces fêtes ont été annoncées samedie soir, à 19 h., par des sonneries de clairons. A 19 h. 30, un imposant cortège comprenant la population de cet important quartier et les enfants coiffés du bonnet excentrique, a défilé dans les rues du quartier au son de morceaux entraînants joués par l'harmonie L'a Jeune France, qui prête son concours gracieux à cette fête de bienfaisance. Cette première journée, de bonne augure, s'est terminée par une distribution de gâteaux aux enfants ayant participé au cortège.

La fête se continuera aujourd'hui dimanche suivant le programme établi par le dévoué comité d'organisation : fête foraine, distribution de gâteaux aux enfants et vieillards du quartier ; concert par l'harmonie La Jeune France ; audition de la chanson de Wasquehal, interprété par l'excellent comique « l'original Vercruysse », accompagné par l'orchestre de de la Symphonie du Centre ; concours de ballonnets et vente de fleurs au profit des vieillards des petits ménages ; grand bal public.

Lundi, à 17 h. 30, sera donné dans la rue des Villas, le départ de la course Wasquehal-Roncq et retour. Le comité est assuré de la participation d'au moins 50 coureurs.

Si le beau temps veut bien se mettre de la partie, il y aura foule durant ces deux jours aux villas ouvrières, où l'organisation est toujours parfaite.

LA DISTRIBUTION DES PRIX. — La distribution des prix aux enfants des écoles aura lieu aujourd'hui dimanche, dans l'ordre ci-après : à 9 h. à l'école maternelle du Noir-Bonnet ; à 10 h., à la Mairie, pour les enfants des écoles communales du Centre avec le concours de l'harmonie « La Jeune France ».

Pour le Capreau, elle se fera à 9 h., à la salle des fêtes du Capreau, pour les enfants des écoles communales de ce quartier, avec le concours de la Fanfare de Wasquehal. A 10 h. 30 à l'école maternelle du Capreau.

ECHO DES FETES DU CAPREAU. — Le Comité des fêtes du Capreau rappelle aux heureux gagnants de la tombola que les lots non retirés pour le 31 juillet seront acquis à l'œuvre.

Il profite de l'occasion pour remercier de tout cœur toutes les personnes qui ont contribuer au succès de cette œuvre de bienfaisance et en particulier les généreux donateurs qui, par leurs oboles ont permis au Comité d'offrir un banquet aux vieillards des petits ménages de la commune. Avec l'excédent de recettes, le Comité des fêtes, d'accord avec la municipalité, peut encore se permettre le luxe d'offrir un voyage à la mer à nos bons vieux. Cette excursion aura lieu le dimanche 8 septembre avec le concours des sociétés musicales de la commune.

BLESSE AU TRAVAIL. — Occupé à l'Entreprise Wailly, chantier du Calvaire, le terrassier Emile Gobert, 44 ans, rue Paul Lafargue à Lille, s'est donné un coup dans les côtes en manipulant des bastings. Pour contusions thoraciques, le blessé devra prendre un repos de 12 jours.

LA FETE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — C'est demain lundi (fête des fabricants) que la société des médaillés du travail célébrera sa fête annuelle et le 20e anniversaire de sa fondation. A cette ocasion, les membres se réuniront à 8 h. 15, au siège, café de l'Ecluse, d'où il se rendront en cortège à l'obit solennel qui sera célébré à 9 h. 30 en l'église St-Nicolas, à la mémoire des sociétaires décédés.

A 10 h. 30, la société sera reçu à la salle des fêtes de la M